

RENDEZ-VOUS AVEC LA VÉRITÉ ET L'EFFICACITÉ DE L'ACTION DIRECTE...

J'ai rendez-vous avec vous... chante notre cher Brassens dans une de ses charmantes productions. Et cela suffit pour qu'en détaillant le corps de la femme aimée, il «se foute» de tous ceux qui le tracassent et le persécutent.

On souhaiterait à notre ministre du Travail semblable philosophie désinvolte, et que son fameux «rendez-vous» de septembre avec les organisations syndicales brille sur le sable du désert comme un mirage rafraîchissant.

De quoi s'agit-il? D'une confrontation sur la «*politique des revenus*». Il s'agit de connaître la répartition du produit national et de procéder à quelques aménagements, afin que les parts du gâteau soient distribuées avec un peu plus d'équité. Malheureusement, il se révèle à peu près impossible de connaître les revenus individuels des «*non salariés*». L'approximation serait plus valable pour les salaires. Encore a-t-on quelques peines à évaluer les avantages en nature accordés aux cadres supérieurs. Il reste d'ailleurs pour nous l'objection fondamentale: au delà d'un certain plafond le «*coefficient*» est si élevé que le traitement s'apparente beaucoup plus à un profit capitaliste qu'à la rémunération d'un travail.

Cependant c'est bien à l'élaboration d'une politique nationale des salaires que sont conviés les représentants des centrales syndicales. On pense aux exemples suédois et hollandais, c'est-à-dire à un accord général au sommet dont les conventions collectives d'industrie ou d'entreprise ne sont que l'application précise. Seulement, en Suède, les organisations ouvrière et patronale engagent presque tous les patrons et travailleurs (1). En France, la multiplicité des tendances et des intérêts imposera nécessairement l'arbitrage de l'État qui reste d'ailleurs le plus puissant patron, le principal client et le protecteur suprême. Il faut avoir la loyauté de le reconnaître: une politique nationale des salaires, c'est le retour pur et simple du dirigisme des salaires et le seul fait d'accepter la discussion consacre l'étatisme le plus efficace et le plus virulent.

Quel serait le préalable à cette opération? Le fameux plan du développement économique? Ou précisément la politique financière. Dans son projet de budget pour 1963, le ministre des Finances spécule sur une expansion «dirigée» de 6 % et une hausse des prix limitée à 0,5%.

Même si cet étatisme était capable de diriger l'économie française, il lui faudrait encore intégrer celle-ci dans le Marché commun. Et notre Argentier doit s'accorder avec le ministre de l'Agriculture qui juge insuffisants les revenus agricoles.

En règle générale l'expansion favorise la hausse des prix. Si l'on veut éviter l'inflation monétaire, il faut que la balance commerciale reste favorable, que persiste la «*plus-value*» des exportations - donc il faut limiter la consommation intérieure.

Pour l'ensemble de la *Communauté des six* le produit national se décompose ainsi: 5% pour l'effort militaire, 21% pour les investissements, 13% pour les dépenses publiques, 61% pour la consommation privée. Mais en France les dépenses militaires et civiles dépassent ces moyennes. L'expansion impose une progression constante des investissements. Donc pour maintenir la parité avec ses partenaires du marché commun, il faut bloquer, puis réduire la consommation privée, donc s'opposer dans la mesure du possible à l'augmentation de la masse salariale. La diminution du salaire réel depuis 1958 reconnue par tous les experts, n'est pas un accident en marge du «*redressement politique et financier*». Elle en fut la condition primordiale. Et elle demeure le moyen le plus facile de «*contrôle*» de l'expansion.

(1) Notre ami Rüdiger, le représentant de la Centrale syndicaliste libertaire nous le confirmait dernièrement. Ce qui ne diminue pas l'efficacité de la minorité révolutionnaire.

Au reste, les prévisions des financiers orthodoxes risquent fort d'être démenties, quant au rythme de l'expansion. Par un curieux parallélisme, il y a augmentation du nombre d'offres et demandes d'emploi non satisfaits. Ce qui signifie tout simplement que le chômage peut naître de l'insuffisance de la main-d'œuvre qualifiée. Ce phénomène apparaît déjà en Allemagne fédérale. Le ralentissement ou même l'arrêt de l'expansion agraverait certainement les méfaits d'une politique nationale des salaires.

Les réactions des centrales syndicales devant cette politique nationale des salaires peuvent nous édifier sur leurs tendances.

La commission administrative de la C.G.T. présente des revendications qu'on peut approuver en principe: augmentation générale des salaires - fixation du S.M.I.C. à 2,3 NF par heure - retour à la semaine de 40 heures - congés payés de 4 semaines - suppression des zones de salaires... Mais il s'agit d'un programme que l'on présentera au cours de la confrontation, que l'on opposera peut-être aux propositions gouvernementales... c'est-à-dire, que l'on établit les bases d'une autre politique nationales de salaires qui peuvent fort bien servir de plate-forme électorale.

La CFTC se tient sur une position qui appellera quelques débats. Tout en proclamant que l'organisation syndicale doit demeurer indépendante, on affirme que le syndicalisme ne peut se maintenir apolitique, ce qui pourrait justifier l'élaboration d'une politique nationale des revenus.

Seule, la CGT-FO s'oppose à toute politique nationale des salaires et s'affirme pour le principe de la libre discussion. Nous nous en félicitons sans réserve. Nous n'avons pas à répéter que cela doit déterminer une décentralisation de l'action, avec un large appel à la solidarité confédérale dans les secteurs où la lutte s'avère particulièrement difficile.

En face des risques de «récession», de ralentissement de l'expansion, le retour aux 40 heures paraît la mesure préventive la plus efficace. La revendication du salaire mensuel substitué au salaire horaire, même celle du salaire annuel garanti, peuvent également être soutenues... mais en ce moment, alors que l'expansion se poursuit encore et naturellement dans les entreprises placées à la pointe du progrès technique.

Les études préalables à la grande... confrontation confirment officiellement ce que les syndicalistes les mieux avertis ont affirmé depuis longtemps (2). De 1956 à 1960 l'augmentation du salaire réel aurait atteint 12,8% pour le secteur privé et 7,2% pour le secteur semi-public. Nous savons déjà que la tendance a été retournée depuis 1959 et que l'on constate une diminution certaine du salaire réel.

Mais la moyenne ne dévoile pas des disparités scandaleuses. Pendant la même période, le salaire réel de l'ouvrier aurait augmenté de 9,6%, celui du petit fonctionnaire de 5,3%. Pour les employés et les fonctionnaires moyens, l'augmentation atteint 10,6% et 6% pour le cadres de l'Industrie privée, et les hauts fonctionnaires 15,2% et 11,5%. Et l'écart s'est accru ces dernières années, jusqu'ici, à une diminution de 3% pour le bénéficiaire du SMIG et une augmentation de 28% pour les cadres.

Or, le décalage entre salaires privés et traitements publics a été voulu par le gouvernement, selon l'aveu de l'ex-Premier Debré, afin de peser ainsi sur la masse salariale. Et la survalorisation des cadres a été voulue par les patrons, désirant ainsi détacher les «collaborateurs» d'une masse de manœuvre dont la «prolétarisation» consolidée s'impose comme la base fondamentale du système.

Certes, l'action syndicale a souvent contrarié ce processus infernal. Insuffisamment pourtant. Mais peut-être suffit-il de le constater pour que les militants syndicalistes se fixent le but à atteindre, sans s'attarder à des confrontations dérisoires ou s'engager en des chemins de traverse.

Roger HAGNAUER.

(2) Cf. articles de Gilbert Mathieu dans *Le Monde* des 13 et 14 septembre.